

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 septembre 2008, à 20h00, au Club Nautique St-Louis, 360, Chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph (Québec).

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

- Monsieur Michel Croteau, Maire suppléant
- Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
- Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
- Monsieur Guy Jacob, conseiller
- Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ABSENCES MOTIVÉES:**

- Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
- Monsieur Claude Lessard, conseiller

### **Ouverture de la séance**

Le Maire suppléant, monsieur Michel Croteau souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et déclare cette séance ouverte.

### **7800- Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance du 15 septembre 2008, après y avoir ajouté les points suivants:

- a) scellement des fissures;
- b) Club nautique St-Louis;
- c) Amende pour abattage d'arbres.

### **7801- Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 août 2008**

- Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 18 août 2008, tel que soumis.

### **7802 – Acceptation des listes et rapports mensuels**

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jocelyn Boivin et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'août 2008;
- Conciliation bancaire au 31 août 2008;
- Rapport budgétaire pour le mois d'août 2008;

### **7803 – Certificats de crédits disponibles**

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 800225 à 800250 inclusivement, tel que préparés par la secrétaire-trésorière.

### **7804 - Rapport de l'inspecteur**

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jocelyn Boivin et résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'août 2008.

### **7805 – Tournoi de golf de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier.**

Madame Viviers indique que le Tournoi de golf se tiendra le 23 septembre prochain et qu'à ce jour il y a 72 inscriptions. C'est la première édition et le tournoi s'avère être une levée de fonds pour que nous puissions conserver notre clinique ouverte et trouver de la relève chez les médecins pour continuer à offrir le service à notre population.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des explications fournies par Madame Viviers relativement à cette activité.

### **7806– Imposition d'une amende pour construction sans permis au 1046, Chemin Thomas Maher, Lac-Saint-Joseph**

Monsieur Denis Bourgault soumet aux membres du Conseil qu'une construction a été érigée sans permis, soit une rallonge pour installer un spa.

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil impose l'amende minimale de 100 \$ et exiger du propriétaire qu'il fasse une demande de permis pour se conformer au règlement.

#### **7807 – Rapport de la directrice générale**

Madame Viviers mentionne que le journal *Le Tour du Lac* a été transmis à tous les citoyens pour septembre 2008.

Elle mentionne également avoir reçu un rapport des sorties du Service des incendies et qu'il y a eu 7 alarmes incendie et une alarme pour vérification d'une odeur de fumée depuis le début de l'année sur notre territoire.

Enfin, elle confirme avoir reçu de la MRC de la Jacques-Cartier, un accusé réception de la lettre qui avait été transmise au ministère du Développement durable concernant le Barrage Maher.

Il est proposé par M. Jacques Tessier, secondé par M. Guy Jacob et résolu à l'unanimité de prendre acte du rapport de la directrice générale.

#### **7808 – Scellement des fissures**

Monsieur Bourgault mentionne qu'il a fait des démarches pour avoir des prix en ce qui concerne le scellement des fissures sur le Chemin Thomas Maher. Il a pu obtenir des prix auprès de deux entreprises qui utilisent des méthodes différentes. Monsieur Bourgault estime qu'il y a environ 700 m. de fissures à sceller.

Pavage S.M. pourrait le faire pour 7 000 \$ soit 10,00 \$ du mètre. Ils ne font que sceller. Scellement J.F. le fait pour 4,25 \$ du mètre. Cependant ils ouvrent les fissures et nettoient les fissures avant de sceller.

Il est proposé par M. Guy Jacob, secondé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité de donner le mandat à Scellement J.F. tout en demandant à Monsieur Bourgault de suivre les travaux lorsqu'ils viendront les faire.

### **7809 – Imposition d'une amende pour abattage d'arbres**

Monsieur Denis Bourgault explique aux membres du Conseil qu'en faisant une tournée il a constaté que des arbres avaient été abattu sur une propriété et ce, sans permis. Il présente une photo des arbres qui ont été abattus.

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que l'amende minimale soit imposée au propriétaire pour avoir abattu cet arbre sans permis, soit une amende de 100 \$.

### **7810 – Club Nautique St-Louis**

M. Jacques Coulombe mentionne que le Commodore est venu nous rencontrer pour que nous puissions les aider à payer la directrice qu'ils ont engagée cet été. Il avait déjà fait une demande au Conseil et nous lui avons demandé de nous revoir avec des raisons qui auraient pu justifier l'embauche de cette personne, ce qui n'a pas été fait. Nous avons donc convenu que la demande ne tenait plus.

Suite à la présentation du Commodore, nous lui avons à nouveau demandé de nous fournir dans les prochaines semaines un document nous démontrant la nécessité de ce poste puisque nous croyons qu'elle n'a pas rencontré les exigences du poste qui lui avait été attribué.

Il n'y a pas eu beaucoup d'enfants au Club cet été et Monsieur Coulombe mentionne qu'il faudrait peut-être innover, trouver de nouvelles activités, faire en sorte que les enfants reviennent au Club. Il faudrait rencontrer le conseil d'administration du Club pour pouvoir discuter de son avenir et des projets que les membres veulent élaborer.

La Ville a fait beaucoup de travaux pour améliorer les bâtisses et les équipements cette année et elle tient à conserver et améliorer cette propriété.

### **7798 – Période de questions**

Une citoyenne s'interroge sur la survie du Club Nautique. Elle mentionne que les moniteurs sont trop jeunes, pas assez responsables et qu'ils sont laissés à eux-mêmes. Les membres du conseil d'administration ne sont pratiquement jamais au Club et n'exercent pas beaucoup de surveillance. Les enfants ont beaucoup moins d'activités et moins de sorties également. Ils ne profitent pas vraiment du lac. Il faudrait revoir la

façon de fonctionner et innover. Une consultation auprès des parents serait peut-être efficace.

**7799 - Levée de la séance**

Il est proposé par M. Jocelyn Boivin, appuyé par M. Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 20h40.

---

**Vivian Viviers**  
**Secrétaire-trésorière**

---

**Michel Croteau**  
**Maire suppléant**